

LA PROBLEMATIQUE PLEONASTIQUE DES PRONOMS CLITIQUES DANS LE DISCOURS DE BERNARD BINLIN DADIE

Koffi Richard KONAN

*Université Alassane Ouattara
kkrlamour@gmail.com*

Ebrin Denis BONI

*Université Alassane Ouattara
boniebrin@gmail.com*

Résumé

Communiquer quelque chose au moyen du langage revient à sélectionner des mots et à les combiner selon certaines règles. Cette combinaison se fait parfois par la mise en relief ou la mise en valeur de certains outils grammaticaux favorisant ainsi le pléonasme. Cela crée un style particulier dans la manière de s'exprimer, d'écrire, d'énoncer. Dans Climbié de Bernard DADIE, cette surenchère syntaxique n'apparaît pas d'emblée comme une esthétique langagière venant du locuteur. Elle fonctionne non seulement dans une diversité syntaxique mais aussi et surtout dans des ajustements énonciatifs. Tout porte à croire que ce procédé grammatical a une réelle valeur énonciative à travers les jeux intonatifs et ondulatoires, de même qu'à travers une grande portée esthétique des répétitions générées.

Mots-clés : énonciation, pléonasme, anaphore, cataphore, pronom clitique, ondulation.

Abstract

Communicating something through language involves selecting words and combining them according to certain rules. This combination is sometimes achieved by highlighting or emphasizing certain grammatical tools, thus favoring pleonasm. This creates a particular style in the way of expressing oneself, writing, and enunciating. In Bernard DADIE's Climbié, this syntactic excess does not immediately appear as a linguistic aesthetic originating from the speaker. It functions not only in syntactic diversity but also, and above all, in enunciative adjustments. Everything suggests that this grammatical process has a real enunciative value through the interplay of

intonation and waves, as well as through the significant aesthetic significance of the repetitions generated.

Keywords: *enunciation, pleonasm, anaphora, cataphor, clitic pronoun, undulation.*

Introduction

Le discours se présente comme une chaîne émise par un locuteur. Qu'il soit long ou court, dans sa progression, le discours prend en compte un certain nombre de phénomènes linguistiques et grammaticaux qui le rendent dynamique. Il arrive souvent, à l'intérieur d'un discours, que certains mots ou groupes de mots désignent des éléments qui ont déjà été présentés. C'est le phénomène du pléonasme. Le pléonasme est l'utilisation surabondante de mots de même sens, là où un seul suffirait pour donner plus de force à l'expression. Selon P. BACRY, le pléonasme est « un tour qui se caractérise par la présence de plusieurs mots contenant les mêmes informations ». (1992, p.108). Le pléonasme apparaît donc comme une redondance syntaxique faite pour donner une simple tendance esthétique au discours. C'est pourquoi J.C MILNER écrit que « dans un domaine, on ne rencontre pas deux fois la même fonction ; pas deux fois les mêmes rôles. [...] Un domaine est une zone de proximité déterminée par l'interdiction de la répétition à l'identique » (1989, p.494). Le pléonasme est ainsi un enchainement de mots qui véhicule deux fois une même idée. La question qui se pose ici est la suivante : les tendances répétitives des pronoms clitiques pléonastiques dans le langage n'ont-elles pas un fondement grammatical ? Il s'agit alors, dans cette étude, d'analyser l'intérêt grammatical du pléonasme à travers la dynamique du pronom clitique. Un pronom est alors dit « clitaire » lorsqu'il ne peut pas être séparé du verbe auquel il se rattache. Il est à la fois libre morphologiquement et dépendant du point de vue syntaxique. Le pléonasme procède, ainsi, par les pronoms personnels clitiques comme me, te, se, le,

la, les, leur, moi, toi, lui/elle, nous, vous et eux/elles qui renchérissent les pronoms personnels sujet ou objet clitiques je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles. L'objectif de ce travail, c'est de montrer que le pléonasme par le pronom clitatique dépasse le simple cadre d'embellissement discursif pour saisir sa dynamique syntaxique et énonciative afin de rendre le message véhiculé poignant. Dès lors, on ne prendra que le pléonasme par le pronom clitatique à des enjeux grammaticaux à travers le jeu énonciatif du discours et à travers l'effet esthétique. Pour cette étude, nous nous servirons de la grammaire énonciative. Cette méthode analysera comment le locuteur utilise la langue pour transmettre un message dans un contexte précis, en identifiant les marques linguistiques comme les pronoms clitatiques. Dès lors, à travers la grammaire énonciative, nous présenterons d'abord les pronoms pléonastiques comme un fait endophorique, ensuite l'aspect grammatical du pléonasme par les pronoms clitatiques. Enfin, nous dégagerons la sémantique des pronoms clitatiques pléonastiques dans le discours littéraire.

1. Le pléonasme par les pronoms clitatiques : un fait endophorique

L'endophore est un procédé résultant de la relation syntaxique et sémantique qui coréfère un élément A à un élément B. C'est pourquoi pour G.KLEIBER, l'endophore est « une relation de reprise entre un élément A et un élément B » (1988, p.152). L'endophore résulte de deux manières à savoir la répétition pure et dure ainsi que l'endophore de la reprise.

Les textes de Bernard DADIÉ sont parcourus par un mécanisme de répétition. En effet, toute la structure des phrases dans *Climbié* repose sur la syntaxe des différentes classes de pronoms clitatiques. Les pronoms clitatiques employés par DADIÉ relèvent d'une reprise endophorique. Pour M. RIEGEL, J.C PEILLAT et R. RIOUL « une expression est endophorique si

son interprétation référentielle dépend d'une autre expression qui figure dans le texte » (1994, p.610). Pour illustrer les propos de ces grammairiens, notons ces exemples :

- (1) : Climbié court toujours. L'océan enflé la voix pour l'effrayer. (*Climbié* P.7)
- (2) : Les Européens, les Syriens et les Sénégalais entraient par une autre porte, sans bousculade aucune. **Ils** restaient là, à regarder cette foule hurlante... (*Climbié* P39)

Dans ces phrases ci-dessus, les pronoms clitiques de reprise « l' » et « ils », doivent respectivement leur existence au nom propre et SN que sont «Climbié» et «Les Européens, les Syriens et les Sénégalais ». Ces éléments donnent au pronom clitiques de reprise toutes leurs charges signifiantes. Les pronoms clitiques « l' » et « ils » apparaissent comme une nécessité grammaticale en vu d'éviter les répétitions. L'endophore instaure dans le discours une relation dépendante orientée vers le cotexte antérieur.

D. MAINGUENEAU affirme que « l'endophore recouvre les relations d'anaphore et de cataphore, c'est-à-dire les divers phénomènes de reprise d'un segment par un autre dans un même ensemble textuel » (1996, p.35). On comprend donc que l'endophore grammaticale est un procédé qui réunit **l'anaphore et la cataphore** qu'il convient d'étudier.

1.1. L'anaphore grammaticale : un procédé de pléonasme par les pronoms clitiques

Pour R. KOUASSI, « L'anaphore, en général, est un mode de structuration par substitution et les connecteurs logiques, le mode du liage » (2017, p.39). Ce procédé qui, contrairement à l'anaphore stylistique, permet l'évitement de la répétition formelle, vise à l'économie. La définition classique

donnée par R. H. HALLIDAY et M. A. KIRWOOD est basée sur la notion de la cohésion : « l'anaphore est une cohésion (présupposition) qui se dirige de nouveau à un certain élément précédent » (1996, pp.47-50). Dans un discours, à l'oral ou à l'écrit, on fait souvent référence à un même objet, fait, action ou événement de façon répétitive.

Selon J. DUBOIS, l'anaphore grammaticale est « un processus syntaxique consistant à reprendre par un segment, un pronom en particulier, un autre segment du discours, un syntagme nominal par exemple » (1994, p.36). Pour M. GREVISSE, l'anaphore est un phénomène « qui consiste à renvoyer à un élément déjà présent dans le contexte, mais sans qu'il y ait nécessairement une substitution et une économie » (2008, p.243). Les expressions anaphoriques ne sont pas autonomes, leur interprétation dépend d'une autre expression qui se trouve dans le texte. Avec M. RIEGEL, J. C PEILLAT et R. RIOUL, on retient que « l'anaphore se définit traditionnellement comme toute reprise d'un élément antérieur dans un texte » (1994, p.610). Dans ce processus, la représentation est assurée par un pronom, c'est-à-dire une apparition d'un élément antérieur. C'est pourquoi selon M. FAYOL, l'anaphore peut être définie comme une relation qui implique que « l'interprétation d'un segment d'énoncé dépend d'un autre segment présent dans une partie antérieure du texte et préalablement traité » (1992, p.82).

Avec G. KLEIBER, l'on retient que l'anaphore est « un processus référentiel où une expression anaphorique renvoie à un référent déjà mentionné dans le discours» (1988, p.3). Il doit obtenir sa référence à partir d'un autre élément dans le discours. Nous remarquons que le discours de Bernard DADIÉ fait ressortir ces différents types de définitions de l'anaphore. Des

exemples pris dans le corpus illustrent ces différentes définitions :

(4) : Ils poursuivaient les jeunes filles qui couraient en hurlant. Ils **les** rattrapaient, **les** pinçaient ici, **les** pinçaient là... (*Climbié* P.64)

(5) : Si la pluie vient trop tôt c'est encore la catastrophe car **elle** fait tomber les fleurs des cafériers, diminuant ainsi la production. (*Climbié* P.9)

(6) : Les jeunes sont l'avenir. **Ils** doivent tous aller à l'école. (*Climbié* P.15)

(7) : L'histoire des badines ? Climbié **la** connaît. (*Climbié* P.17)

Les pronoms clitiques anaphorisants « les », « elle », « ils » et « la » tirent leur référence virtuelle des SN anaphorisés que sont respectivement « les jeunes filles », « la pluie », « les jeunes » et « l'histoire ». Ils revêtent un caractère pléonastique en ce qu'ils entretiennent une relation de « co-occurrence » avec leur unité autonome respective.

Les pronoms clitiques anaphorisants « les », « elle », « ils » et « la » dépendent des SN autonomes apparus précédemment à savoir « les jeunes filles », « la pluie », « les jeunes » et « l'histoire ». Comme le dit J. POPIN « l'ordre linéaire général da la lecture comme de l'écriture nous fait regarder comme normal le fonctionnement anaphorique dans lequel le pronom reprend un élément qui a été cité précédemment » (1993, p.81). L'anaphore est un système où la représentation est progressive, c'est-à-dire qu'elle place le représenté dans une position disloquée gauche. Comme tel, elle s'oppose à la cataphore où la représentation est régressive.

1.2. Anticipation pronominale ou la construction cataphorique

Bien que la plupart des grammairiens ne l'aient pas mentionné dans leur étude de la représentation pronominale, la référence cataphorique est un emploi à part entière. Elle est à l'opposé de l'anaphore, ce qui porte vers l'avant ou vers le bas. Lorsque le pronom personnel de la troisième personne renvoie à un antécédent qui se trouve non pas dans le segment antérieur (comme le cas de l'anaphore) mais dans le segment postérieur la référence est dite cataphorique.

En rhétorique, la **cataphore** est la position d'un groupe nominal ou d'un pronom (normalement sujet) en fin de phrase. Il ne faut pas confondre la cataphore en rhétorique avec la cataphore grammaticale. En grammaire, une **cataphore** est un mot ou un syntagme qui, dans un énoncé, renvoie sémantiquement à un segment à venir appelé *antécédent*. Il est dit en linguistique aussi qu'on parle de cataphore lorsqu'une expression référentielle lacunaire précède son antécédent.

Pour M. G. IRE BI la cataphore « Consiste à annoncer en position avancée (parfois initiale) un constituant linguistique qui sera développé plus tard dans l'énoncé. Le substituant prend alors la forme d'un pronom qui intègre intimement les marques de genres et de nombres ainsi que de personne du substitué » (2012, p.265). La cataphore est un procédé fondamental qui participe à la cohérence et à la progression d'un texte. Selon M. RIGIEL et al, la cataphore « désigne le renvoi à un élément postérieur dans le texte» (1994, p.612). En linguistique, on parle de cataphore lorsqu'une expression référentielle lacunaire précède son antécédent. La cataphore est considérée comme une expression que «présuppose» le contexte subséquent et qui entretient des relations structurales avec le contexte droit. La cataphore est un processus qui consiste à annoncer par un substitut, un syntagme à venir. À l'analyse, on constate que la

cataphore est le processus inverse de l'anaphore. Dans la cataphore, D. MAINGUENEAU explique que « l'identification du référent implique le contexte postérieur » (1996, p.156). Pour A. ZRIBI « certains auteurs appellent cataphore la relation anaphorique de gauche à droite, réservant le terme anaphore » (1996, p.21).

Lorsque le nom remplacé n'a pas encore été cité et se trouve après le pronom, il y a cataphore. M. GREVISSE recommande de ne plus parler « d'antécédent » mais de « conséquent » ou de « postcèdent » (1993, p.956). Nous retrouvons cette cataphore chez DADIÉ. Ces auteurs mettent en valeur l'insistance du personnage, de l'objet ou encore de la chose évoquée. Ces phrases prises dans ces œuvres en sont des illustrations :

(8) : Tu **le** gâtes, cet enfant. (*Climbié* P.14)

(9) : Un jour, **il** voulut en avoir le cœur net, le directeur.
(*Climbié* P.31)

(10) : **Ils** ne savaient pas, ces étrangers, qu'avec le « yayo », les fruits les plus verts perdent leur acidité pour prendre un goût très sucré. (*Climbié* P.51)

Les pronoms clitiques cataphoriques représentés par « le », « il » et « ils » annoncent par anticipation les SN « cet enfant », « le directeur» et « ces étrangers». Ainsi, les SN « cet enfant », « le directeur» et « ces étrangers» repris par les pronoms « le », « il » et « ils » n'avaient pas été cités auparavant.

Dans l'exemple 8, le représentant pronominal cataphorique « le » fonctionne comme complément d'objet direct. Sa forme réduite dite conjointe à l'élément qu'il représente « cet enfant », en son genre, en son nombre, en sa personne facilite (ou peut-être motive) sa position avant le verbe et avant le représenté qu'il annonce en terme d'énigme. On dira

alors que l'anticipation pronominale a une fonction ou une valeur énigmatique : le pronom clitique donne des indices (genre, nombre, personne) d'un mystère que l'on découvre plus tard et qui se réalise pleinement dans le représenté-postcèdent.

Cette explication peut-être aussi réservée pour les exemples 9 et 10. Dans ces exemples, les pronoms clitiques cataphoriques « il » et « ils » sont respectivement sujet des verbes « voulut » et «savaient ». Ainsi, la position des pronoms clitiques cataphoriques « il » et « ils » montre clairement que ces pronoms, dans leur apparition, s'inscrivent dans le schéma d'une cataphore : ils anticipent et annoncent les SN « le directeur» et « ces étrangers». Cette pratique jouit d'une syntaxe particulière: la linéarité est rompue, donc disloquée.

En réécrivant les phrases 8, 9, 10, nous auront donc les transformations suivantes :

(8a) : Tu gâtes cet enfant, cet enfant.

(9a) : Un jour, le directeur voulut en avoir le cœur net, le directeur.

(10a) : Ces étrangers ne savaient pas, ces étrangers, qu'avec le « yayo », les fruits les plus verts perdent leur acidité pour prendre un goût très sucré.

Ici, il faut remarquer que les SN « cet enfant », « le directeur» et « ces étrangers» apparaissent à plusieurs reprises dans ces phrases. Les pronoms personnels « le », « il » et « ils » peuvent apparaître ex nihilo dans ces phrases. Dès lors, leur emploi est inutile d'où le pléonasme. En supprimant les pronoms « le », « il » et « ils », on peut obtenir une séquence phrasistique plus concise comme le montrent ces phrases.

(8b) : Tu gâtes cet enfant.

(9b) : Un jour, le directeur voulut en avoir le cœur net.

(10b) : Ces étrangers ne savaient pas qu'avec le « yayo », les fruits les plus verts perdent leur acidité pour prendre un goût très sucré.

En sommes, on a constaté que l'endophore est la réunion de l'anaphore et la cataphore. Elle a montré que l'anaphore est opposée à la cataphore. En effet l'anaphore est un processus progressif et la cataphore, un processus régressif. Les pronoms clitiques pléonastiques sont donc des outils qui, selon leur emploi, peuvent être essentiels ou non à la stricte expression syntaxique et sémantique de l'énoncé.

2. L'aspect grammatical du pléonasme par les pronoms clitiques.

Suivant les nuances sémantiques que l'énonciateur veut mettre en évidence, il choisit entre divers mécanismes grammaticaux qui lui offre la langue et les conditions de leur emploi ceux qui lui semblent les mieux indiqués pour exprimer ses idées, traduire ses sentiments et produire certains effets. C'est le cas du pléonasme par les pronoms clitiques dans *Climbié* qui, sans être une nécessité syntaxique absolue, participe à la progression du discours de Bernard DADIE. Son emploi est sans doute motivé par la forte affectivité qui frappe les constructions qui l'intègrent.

2.1. *Le pléonasme par les pronoms clitiques comme une construction redondante*

Le pléonasme est le fait d'exprimer plusieurs fois la même information dans une phrase, par des mots de fonction grammaticale différente ou identique. Pour A. BERRENDONNER, le pléonasme « tient donc bien au fait qu'une position syntaxique se trouve occupée simultanément par deux titulaires. » (1989, p.76). Cela crée une redondance

structurelle. Selon B. HADUMOD, le terme redondance « dénomme la présence d'une information plus d'une fois dans un même énoncé » (1998, p. 988). La redondance est la répétition d'une idée sous une forme différente dans un même texte, souvent dans une même phrase. Le pléonasme avec des pronoms clitiques est une construction redondante qui répète l'information, souvent en utilisant un pronom clitique pour renforcer un élément déjà présent dans la phrase.

- (11) : **Moi**, je te dis qu'il faut tout lire. *Climbié* P.68
(12) : Le chat, **lui**, devine tout, il presse la mort.
Climbié P.34
(13) : **Elles**, les affiches, **elles** s'éclataient à droit, à gauche, devant vous, derrière vous. *Climbié* P.38.

Dans la séquence 11, le pronom tonique « moi » et le pronom clitique « je » assurent la même fonction syntaxique dans cet exemple. Ces deux éléments résultent du système de la diaphore, un système qui repose sur la relation syntaxique et / ou sémantique qui coréfère un élément. Il y a redondance en ce que l'unité répétée et l'unité de reprise assument la même fonction grammaticale, celle du sujet.

Quant à la phrase 12, le SN « le chat » et le pronom clitique « lui » ne sont pas sur le même plan syntaxique. Le SN « le chat » est sujet de la phrase alors que le pronom clitique « lui » est un morphème qui a la fonction de mise en relief. En utilisant « lui », il y a surabondant de terme créant ainsi la redondance. Il s'agit, dans la pratique, de répétitions asymétriques qui placent au premier plan les éléments du discours qui sont très capitales pour DADIÉ.

Enfin, dans l'exemple 13, la reprise pléonastique « elle » est inconvenante sur le plan grammatical. En effet, dans ce passage, le décalage syntaxique provoqué par le pronom clitique « elle » est une extension d'emploi, une violation plus ou moins

grave des règles de la combinaison que l'on attribue surtout au code oral. La redondance est un phénomène naturel dit en substance K. BALDINGER. Pour lui, « la langue se caractérise par beaucoup de redondances et par la surabondance » (2003, p.121).

Même si les pronoms clitiques pléonastiques ont un caractère artificiel, il n'en demeure pas moins qu'ils concourent à la dimension plénitude. Aussi leur suppression rétablirait-elle la grammaticalité des énoncés en question :

- (11a) : Je te dis qu'il faut tout lire.
- (12a) : Le chat devine tout, il presse la mort.
- (13a) : Les affiches s'éclataient à droit, à gauche, devant vous, derrière vous.

2.2. Le pléonasme par le pronom clitique : un fait d'emphase

L'analyse discursive portant sur l'emphase intègre l'art oral dans le but de plaire, de convaincre, de persuader. L'emphase, exprimant l'exagération dans le ton, le style, les mots, est un outil grammatical dont se sert Bernard DADIÉ dans ses écrits. L'emphase jouit d'une double définition. Elle est définie en rhétorique comme un terme qui désigne l'ensemble des procédés qui permettent de renforcer une image ou une idée. C'est un procédé littéraire qui consiste à insister sur une expression ou sur un mot. Par contre, en grammaire, Pour Franck Neveu, « le terme d'emphase est parfois utilisé, en grammaire traditionnelle, pour désigner l'ensemble des procédés de mise en relief (constructions présentatives, clivées, disloquées, focalisées etc.) » (2004). L'emphase apparaît donc comme une redondance syntaxique faite pour donner une simple tendance esthétique au discours. Mais, Robert Sctrick s'insurge devant l'idée selon laquelle l'emphase est une « procédure qui semble être le simple produit de la fantaisie du locuteur, et, comme tel,

ne nécessite aucun traitement particulier » (2009, p. 155). Autrement dit, reprendre ce qui a été dit n'a aucun intérêt dans la présentation des informations discursives. Pour lui, en réalité, « l'emphase, ou accentuation au moyen de divers procédés phoniques, syntaxiques ou stylistiques, peut néanmoins faire l'objet d'une étude particulière, dans la mesure où elle fait porter une marque sur un énoncé » (*Ibidem*). Il s'agit alors, dans cette étude, d'analyser l'intérêt grammatical du pléonasme à travers l'emphase et par la dynamique du pronom clitique.

(14) : Le crâne, **il** était là, sur la table, dans l'assiette.
Climbié P.42

(15) : Le chat, **lui**, devine tout, il presse la mort.
Climbié P.34

(16) : Les affiches, **elles** s'éclataient à droit, à gauche, devant vous, derrière vous. *Climbié* P.38.

Dans ces phrases, l'emphase est engendrée respectivement par les pronoms clitiques pléonastiques « il », « lui » et « elle » substituts respectifs des SN « Le crâne », « Le chat » et « Les affiches ». L'emploi ces pronoms ne peut se justifier que dans le seul cadre de l'insistance où la syntaxe est guidée par l'affectivité. Dans cette séquence, l'emploi de ces pronoms a pour fin la mise en valeur insistante des SN « le crâne », « le chat » et « les affiches ». Ces pronoms clitiques permettent d'éviter la répétition symétrique qui peut être source de lourdeur dans le langage. L'absence de ces pronoms clitiques aurait donné les phrases suivantes :

(14a) : Le crâne, le crâne était là, sur la table, dans l'assiette.

(15a) : Le chat, le chat, devine tout, il presse la mort.

(16a) : Les affiches, les affiches s'éclataient à droit, à gauche, devant vous, derrière vous.

2.3. Les pronoms clitiques pléonastiques : un effet de réduplication.

La réduplication est un procédé formel qui permet l'expression des sentiments et des pensées du sujet parlant. C'est un procédé de redoublement d'un même mot, d'un même membre de phrase dans un énoncé ou dans un texte. La réduplication « consiste à redoubler dans le même membre de la phrase quelques mots d'un intérêt plus marqué ou sur lesquels la passion appuie avec le plus de force » comme le dit P. FONTANIER (1977, p.240). La réduplication est une situation « où la répétition porte sur un segment égal au moins au radical et pouvant atteindre jusqu'à l'unité syntagmatique la plus importante : la phrase » M. M. NGALASSO (1993, p.46)

Le pléonasme par le pronom clitique engendre la réduplication qui est un phénomène syntaxique où un pronom clitique comme le, la, lui, leur, etc. apparaît avec un autre pronom souvent un pronom fort comme moi, toi, lui, elle, etc. pour renforcer ou souligner le sujet ou l'objet d'une phrase. Les séquences qui suivent en sont des exemples :

- (17) : **Moi, je** te dis qu'il faut tout lire. *Climbié* P.68
 (18) : La nouvelle de l'arrivée d'un magicien ne fit-**elle** que passer. **Elle** n'eut personne pour l'héberger, **la** colporter, **la** répandre, **la** semer. *Climbié* P.37

La séquence 17 se caractérise par une distorsion syntaxique due à l'emploi disconvenant du pronom tonique de personne « moi ». L'effet de la phrase est souligné par la répétition asymétrique du pronom clitique « je ». La réduplication du pronom tonique « moi » et du pronom clitique « je » entame la régularité grammaticale de l'expression, elle relève d'une forme particulière du pléonasme.

Dans la phrase 18, le SN « La nouvelle de l'arrivée d'un magicien » repris par le pronom clitique « elle » apparaît deux fois et par le pronom clitique « la » apparaît quatre fois de manière consécutives. Ce qui constitue une forme de pléonasme par redondance. Cela renforce l'idée, insiste sur la réflexivité ou la réciprocité. Cette répétition symétrique de ces unités n'a, en effet, aucune valeur informative, ni signifiante ni distinctive ; elle se fait « d'une manière qui doit être visible, une certaine séquence syntaxique ». J. DU BOIS, F. EDELINNE (1982, p.72)

En somme, la réduplication a pour effet de rendre l'expression plus accrue et plus vivante. De ce fait, on pourra noter que la réduplication est une construction syntaxique plus proche de l'oral pour traduire une pensée ou un fait de manière originale et que l'auteur a tout simplement reproduit le plus exactement possible les discours tels que tenus à l'oral.

3. Valeurs ou enjeu des pronoms clitiques pléonastiques dans le discours littéraire.

En partant du principe que la phrase, dans sa norme, vise la clarté, nous pouvons déduire que les pronoms clitiques pléonastiques sont à la fois des unités minimales et pertinentes. Ce sont des éléments essentiels du discours de Bernard DADIE et ne peuvent, par conséquent, être décrit qu'en termes de valeurs ou d'enjeux.

L'enjeu du pléonasme par les pronoms clitiques, qu'il s'agisse de son usage en langage, en rhétorique ou en écriture, réside dans sa capacité à renforcer, souligner ou dramatiser un propos pour en augmenter l'impact, l'importance ou la clarté. L'enjeu du pléonasme par les pronoms clitiques réside dans l'utilisation de pronoms clitiques pour accentuer ou renforcer l'idée exprimée dans la phrase. Cette structure a un rôle spécifique dans la langue, notamment en accentuant le sujet ou

l'objet d'une action ou d'un état pour lui donner plus de poids ou d'importance. L'enjeu du pléonasme par les pronoms clitiques est multiple.

3.1. L'enjeu esthétique du pléonasme par les pronoms clitiques

L'enjeu esthétique du pléonasme par les pronoms clitiques se réfère à l'utilisation des pronoms clitiques pour valoriser la forme et le rythme du discours ou du texte. Cette utilisation stylistique va au-delà de la simple fonction grammaticale ou argumentative ; elle cherche à apporter un effet poétique, dramatique ou expressif, tout en modifiant l'impact visuel ou sonore de l'énoncé. Il se fait à travers plusieurs procédés à savoir la répétition et l'accumulation.

3.1.1. La répétition : un procédé pléonastique

Selon C. PEYROUTET, « la répétition participe à la fonction phatique du langage (faciliter la perception du message » (2009, p.92). Ces répétitions peuvent traduire une hésitation, une intention de corriger une information ou de préciser une information. La répétition est donc la reprise d'un même mot ou une même expression dans des positions identiques de mots successifs. Elle joue un rôle important dans le pléonasme par les pronoms clitiques car elle permet de renforcer ou d'insister sur un élément de la phrase. En effet, en répétant un pronom, le locuteur attire l'attention sur ce qu'il veut mettre en avant, ce qui peut modifier le sens ou l'impact de la phrase ou son intention. Les répétitions ou reprises du sujet sont très fréquentes dans notre corpus.

(19) : **Moi, je** mourrai avec toi. *Climbié* P.10

(20) : **Moi, je** te dis qu'il faut tout lire. *Climbié* P.68

(21) : **Toi, tu** as fait grincer ton lit. *Climbié* P.82

Dans les phrases 19, 20 et 21 nous remarquons la répétition du pronom clitique sujet « je » et « tu » qui avaient été annoncés par le pronom tonique « moi » et « toi ». Cette répétition de « je » et « tu » traduit un effet d’insistance d’où le pléonasme. En effet, en mettant en avant les pronoms « je » et « tu », en les répétant dans les mêmes phrases par « moi » et « toi », cela permet de souligner leur importance. Ils permettent de mettre en lumière le sujet ou le locuteur auquel ils font référence. La répétition renforce le lien entre ces deux catégories de pronom clitique. Le pléonasme est donc réalisé par la répétition des pronoms clitiques « je » et « tu » à travers leurs formes toniques « moi », « toi » dans le but d’insister. Cela permet de renforcer l’identité ou le rôle du sujet parlant. Le pronom clitique « Je » souligne la volonté du locuteur.

3.1.2. L’accumulation : une marque de style et de pléonasme

L’accumulation est une suite de mots ou de groupe de mots de même nature grammaticale. Les accumulations donnent facilement l’impression d’une pléthore d’objets, d’actions, de propriétés. Elle se traduit par une énumération d’un grand nombre de détails qui développe l’idée principale, qui appartient à une même catégorie et crée un effet de profusion. Autrement dit, c’est une succession de termes pour expliquer une idée. Elle est donc fréquemment au service de l’hypotypose qui transforme en tableau vivant les choses, les êtres, les paysages.

Dans l’accumulation, parfois aussi appelée « entassement », les termes sont souvent présentés de façon désordonnée. Elle produit aussi une impression de profusion, de désordre et de disproportion. L’accumulation sert notamment à amplifier la portée du propos et à donner un rythme saccadé à la phrase. Elle amplifie, apporte des connotations de variété

d'abondance. L'accumulation, de par sa quantité, étourdit le lecteur. Les exemples suivants le démontrent bien :

(22) : La nouvelle de l'arrivée d'un magicien ne fit-elle que passer. **Elle** n'eut personne pour l'héberger, **la** colporter, **la** répandre, **la** semer. *Climbié* P.37

(23) : Climbié était « Groupéen ». **Il** venait de doubler un cap. **Il** montera vers l'Ecole Normale. **Il** ne pouvait dormir. **Il** allait enfin pouvoir aider sa maman à vivre. *Climbié* P.72

Ici, l'accumulation réside dans la série de pronoms clitiques tels que « **elle** », « **la** » les substituts de « La nouvelle de l'arrivée d'un magicien » et « **il** » qui remplacent « *Climbié* ». L'accumulation est utilisée pour répéter un mot ou une idée, en l'insistant sous ses différentes formes pour obtenir un effet de style. Ici, l'accumulation des pronoms clitiques « **elle** », « **la** » et « **il** » amplifie l'intensité du sentiment véhiculé, tout en créant une musicalité particulière qui s'appuie sur les variations intonatives successives.

En somme, l'enjeu esthétique du pléonasme par les pronoms clitiques réside dans sa capacité à ajouter une dimension expressive au discours, en créant des effets de rythme, de répétition, d'intensité émotionnelle, ou même de sonorité. En renforçant certaines idées ou éléments de la phrase, elle permet d'enrichir le texte d'un point de vue stylistique, tout en accentuant les aspects importants de manière frappante et mémorable. C'est un outil puissant dans les discours littéraires, théâtraux et poétiques, où l'effet esthétique est aussi crucial que le contenu lui-même.

3.2. La valeur grammaticale du pléonasme par les pronoms clitiques comme persuasions par le discours renforcé.

La valeur grammaticale du pléonasme par les pronoms

clitiques réside dans l'utilisation des pronoms clitiques pour modifier la structure grammaticale d'une phrase de manière à mettre en avant ou accentuer un élément spécifique de celle-ci (le sujet, l'objet ou l'action). La valeur grammaticale concerne ainsi la manipulation de la syntaxe afin de changer la place et la fonction des éléments dans la phrase, dans le but de renforcer le sens ou de mettre l'accent sur une idée. Il peut se présenter sous plusieurs formes.

3.2.1. Le pléonasme par les pronoms clitiques et le culte de l'oralité par le pronom critique.

Analyser le "culte de l'oralité" par le pronom critique revient à comprendre comment ce phénomène linguistique illustre certaines caractéristiques propres au discours oral. L'oralité, dans ce contexte, se réfère non seulement à la forme de communication, mais aussi à l'ensemble des traits spécifiques qui définissent le registre oral. Le pronom critique, en tant qu'outil grammatical flexible, joue un rôle clé dans le phénomène du pléonasme, et peut être analysé sous différents angles. L'un des traits essentiels de l'oralité est sa fluidité et sa spontanéité, souvent marquées par des constructions syntaxiques qui diffèrent de celles de l'écrit, plus rigides et formelles. Les pronoms clitiques, en étant attachés à d'autres mots et en se plaçant dans des positions variées, favorisent une structure de discours plus souple et fluide.

Aussi, les pronoms clitiques dans un contexte oral ne sont pas simplement fonctionnels, ils jouent également un rôle important dans la nuance émotionnelle, l'expression d'une opinion forte, ou l'accentuation de certains éléments du discours. Ce rôle expressif renforce le côté performatif de la langue orale. Cela se vérifie par les phrases qui suivent.

(24) : **Moi, je** mourrai avec toi. *Climbié* P.10

(25) : **Moi, je** te dis qu'il faut tout lire. *Climbié* P.68

Dans ces passages exemples, les pronoms toniques « moi » et « toi » remplaçant les pronoms clitiques « je » et « tu », en début de phrase et répété, marque l’insistance sur l’opinion du locuteur. Il traduit aussi une tonalité émotionnelle, souvent exprimée avec plus de force dans l’oralité que dans l’écrit. En oralité, le pronom clitique, employé dans l’emphase, est aussi un marqueur de registre informel et de familiarité. Dans des contextes plus soutenus ou écrits, on pourrait éviter le pléonasme avec les pronoms clitiques ou les placer de manière plus neutre, tandis que dans des échanges plus détendus, ces formes seront utilisées librement pour marquer la fluidité et la complicité entre interlocuteurs. L’utilisation informelle de « moi » et de « toi » dans ces phrases reflète un registre plus familier, caractéristique du discours oral où le pléonasme par « moi » et de « toi » est courante.

Le pronom clitique dans le culte de l’oralité joue un rôle primordial dans la fluidité, la spontanéité et l’interactivité du discours. Il sert à accentuer certains éléments de la conversation, à marquer des relations sociales, et à rendre l’échange plus dynamique et expressif. En cela, il est profondément lié aux caractéristiques de la langue orale, qui privilégie la réactivité, la proximité et l’émotion. L’analyse de l’utilisation du pronom clitique dans ce contexte nous permet donc de saisir comment la langue orale, souvent caractérisée par sa souplesse, sa vivacité et sa capacité à ajuster les messages en temps réel, crée une interaction vivante et nuancée entre les locuteurs.

3.2.2. L’ondulation de la phrase par le pronom clitique

L’ondulation de la phrase par le pronom clitique se réfère à l’effet que peut produire un pronom clitique sur l’intonation et le rythme de la phrase. C’est un phénomène linguistique qui se produit surtout dans le discours oral, où un pronom clitique

(comme le, la, les, lui, leur, etc.) semble « onduler » ou alterner entre différentes positions dans la phrase, créant ainsi un effet de rythme dans la structure de la phrase. C'est un phénomène où le pronom peut être placé plusieurs fois ou à des endroits différents dans la même phrase, ce qui donne à la phrase une certaine fluidité et une sorte de jeu rythmique.

L'ondulation de la phrase par le pronom clitique dans le cadre du pléonasme joue un rôle particulier dans la structure prosodique et sémantique de la phrase. Lorsque l'on cherche à donner du pléonasme (ou à insister) sur un élément de la phrase, le pronom clitique peut être utilisé de manière stratégique pour attirer l'attention sur un certain point, et cela se reflète aussi dans l'intonation et le rythme de la phrase. Le pléonasme par le pronom clitique modifie l'intonation de la phrase pour mettre en valeur l'élément du discours qu'on souhaite souligner. Dans ce contexte, le pronom clitique se place généralement dans des positions particulières et entraîne des variations dans l'intonation qui donnent plus de force à l'information qu'il introduit. Ce n'est pas un phénomène systématique, mais plutôt une particularité de certaines constructions et registres comme l'illustrent les exemples suivants :

(27) : La nouvelle de l'arrivée d'un magicien ne fit-elle que passer. Elle n'eut personne pour l'héberger, la colporter, la répandre, la semer. *Climbié* P.37

(28) : Climbié, chaque jour un peu plus, oublie ses sources, sa rizière, la chasse passionnante aux oiseaux. Ses devoirs, ses livres les ont supplantées. *Climbié* P.P.18-19

Dans l'exemple 27, les pronoms clitiques «elle» et «la» sont répété, créant une sorte de mouvement entre les deux parties de la phrase. Il permet d'insister sur une certaine idée ou pour créer une alternance. Cela peut donner un effet de balancement ou de rythme particulier.

Quant à la phrase 28, l'intonation va probablement changer lorsque le pronom clitique « les » est ajouté. Il est souvent placé avant le verbe « ont supplantées », ce qui peut entraîner une légère pause ou une montée dans l'intonation pour signaler la présence du pronom clitique. La phrase peut avoir une « ondulation » où l'intonation monte légèrement au moment de l'ajout du clitique et redescend ensuite. En somme, l'ondulation reflète donc une alternance dans la manière dont on prononce la phrase à cause de la présence et de la position du pronom clitique, influençant la dynamique de la parole. L'ondulation de la phrase par le pronom clitique dans le pléonasme permet de marquer un accent plus fort sur un élément de la phrase. Cela se traduit par un changement dans l'intonation, où le pronom clitique est souvent accompagné d'une montée de ton, voire d'une pause ou d'une accentuation, pour attirer l'attention sur l'objet, le sujet, ou la notion qu'on souhaite souligner.

La valeur grammaticale du pléonasme par le pronom clitique est de manipuler la syntaxe pour mettre en valeur un élément particulier de la phrase, que ce soit le sujet, l'objet ou l'action. Par le biais de pronoms clitiques, le pléonasme permet de restructurer l'énoncé de manière à en intensifier le sens. Il joue ainsi un rôle clé dans la mise en relief d'une idée, d'un sentiment ou d'une action, tout en influençant la manière dont l'information est perçue et comprise.

Conclusion

Cette étude du pléonasme grammaticale par le jeu des pronoms clitiques nous a permis de comprendre que ce procédé a un fort ancrage syntaxique. La position des pronoms clitiques semble très variable dans le discours, alternant le mécanisme anaphorique et cataphorique pour mettre en évidence un élément discursif. À l'analyse, la place des pronoms clitiques n'est pas fortuite, car le locuteur arrive, à travers des appoints énonciatifs,

à révéler des différences entre les énoncés. Les constructions pléonastiques par les clitiques, chez Bernard DADIE, révèlent des enjeux sur le plan énonciatif. En effet, les énoncés pléonastiques se différencient des énoncés neutres par leurs valeurs énonciatifs grâce à des dispositions interactives communicationnelles. Les répétitions, apparemment sans valeur syntaxiques, permettent, en fait, de mettre en place la fonction phatique de la communication. Grâce aux jeux du pléonasme par le pronom clitique, la dynamique communicationnelle est renforcée. Par ailleurs, ce pléonasme met en place des ondulations énonciatives qui rendent les énoncés vivants, contrairement aux constructions neutres. Au demeurant, les constructions pléonastiques par les clitiques mettent en place une esthétique langagière à travers les répétitions et les accumulations dans le discours. Les procédés pléonastiques par les pronoms clitiques ont une importance linguistique qui permet aux usagers et aux écrivains de mieux communiquer. Cet atout peut être profitable pour le lecteur lorsque la conceptualisation du pléonasme lui permet d'enrichir son lexique, sa culture et sa pratique de la langue. Les procédés de construction interphrastique ne doivent plus être analysés séparément, semble nous apprendre l'usage des procédés pléonastiques dans le discours.

Références bibliographiques

- BACRY Patrick, 1992. *Les figures de style*, Belin, Paris
- BALDINGER Kurt, 1984. *Vers une sémantique moderne*, Editions Klincksiek, Paris
- BERRENDONNER Alain, 1997, « Pléonasmes syntaxiques : dédoublement ou hybridation ? », in Langue française, n°115, pp 75-87
- BUSSMANN Hadumod, 1998. *Dictionnaire de la langue et de la linguistique*, Routledge, Londres – New York

- DUBOIS Jean, EDELIN Francis, KLINKENBERG Jean-Marie, MINGUET Philippe, PIRE François et TRINON Hadelin, 1970. *Rhétorique générale*, Seuil, Paris
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste, MÉVEL Jean-Pierre, 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris
- FAYOL Miche, 1992. *Comprendre ce qu'on dit : de l'automatisme au contrôle*, Presse Universitaire de France, Paris
- FONTANIER Pierre, 1977. *Les figures du discours*, Flammarion, Paris
- FREI Henri, 2003. *La grammaire des fautes*, Ennoïa , Paris
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 2008. *Bon Usage*, 14^e édition, De Boeck &Larciers.a., Éditions De Boeck Université, Paris
- GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, 1993. 13^e éd. Duculot , Paris
- IRIE BI Gohy Mathias, « Relations reformulantes et jeu de positionnement dans le système diaphorique », 2012, in *Fastef/UCAD, Liens* 15 Décembre 2012, pp 257-278
- KIRKWOOD Michael Alexander et HALLIDAY Ruqaiya Hasan, 1976. *Cohésion en anglais*, Longman, Londres
- KLEIBER George, *Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore?*, 1988, in *Vox Románica*, volume 47, pp 1-13
- KOUASSI Kouakou Roland, 2017, « Anaphores contractives et associatives comme procédés discursifs dans la presse », In *revue Baobab*, Premier semestre 2017, pp 39-51
- MAINGUENEAU Dominique, 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*, Seuil, Paris
- MILNER Jean Claude, 1989. *Introduction à une science du langage*, Seuil, Paris
- MOUNIN George, 1974. *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris, PUF

NEVEU Franck, 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin Paris

NGALASSO Mwatha Musanji. 1993. « Les procédés répétitifs en kikongo, le redoublement et la réduplication », Topics in African Linguistics, Salikoko MUFWENE and Lioba MOSHI (éds), Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, pp. 45-66.

PEILLAT Jean Christophe, RIEGEL Martin, RIOUL René, 1994. *La grammaire méthodique du français*, PUF, Paris

PEYROUTET Claude, *Style et rhétorique*, 2009. Nathan, Paris

POPIN Jacques, 1993. *Précis de la grammaire fonctionnelle du français, I. Morphosyntaxe*, Nathan, Paris

SCTRICK Robert, 2009. « Emphase », in Encyclopaedia univesalis, Paris.

ZRIBI HERTZ Anne, 1997. « L'anaphore et les pronoms : une introduction à la syntaxe générative », in Persée, numéro 37, pp 185-190